VILLE DE BRIGNOLES (83170)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – M.A.P.A.

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Annexe Municipale – 45 ter rue docteur Barbaroux – BP 307 – 83177 BRIGNOLES Cedex– Tél. : 04.94.86.22.12 - Email : dcp@brignoles.fr
Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : https://www.ville-brignoles.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.
Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Objet du marché : Entretien et maintenance d'un pigeonnier contraceptif sur 5 ans.
Type de marché : Il s'agit d'un marché ordinaire conclu sous la forme d'un marché à procédure adaptée.
Caractéristiques du marché :
Le marché a pour objet la gestion et l'entretien d'un pigeonnier contraceptif existant, installé sur le territoire de la ville de Brignoles. Ce pigeonnier sera aménagé pour héberger les pigeons dans les conditions de confort et de sécurité nécessaires à l'espèce concernée, dans le strict respect de la législation en vigueur.
En 2010 la ville s'est dotée d'un pigeonnier contraceptif situé au quartier du Vabre. Un marché a été conclu en 2011 avec un prestataire pour une mission ponctuelle de capture de pigeons et une mission d'entretien du pigeonnier pour une durée d'un an.
L'entretien a ensuite été effectué par les services de la ville de Brignoles. Aujourd'hui, la commune souhaite faire appel à un prestataire extérieur pour reprendre les missions décrites ci-dessous.
- Une mission ponctuelle de capture de pigeons et mise en route du pigeonnier existant
- Une mission d'entretien du pigeonnier contraceptif et de gestion de la population colombophile présente dans le pigeonnier.

Les prestations seront les suivantes :
- Remise en route du pigeonnier,
- Nettoyage, approvisionnement en pierres de sel, paillage, graines, serveillance de l'état sanitaire des oiseaux, prélèvements des oiseaux morts, malades ou en mauvaise santé,
- Contrôle et régulation des naissances par le secouage des œufs et remise en place ou autre méthode similaire,
- Etablissement de fiches de suivi des passages hebdomadaires,
- Nettoyage approfondu et désinfection complète du pigeannier semestriellement.

Le détail des prestations est décrit au Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.).
Durée du marché : Le marché commence à sa date de notification. Sa durée est fixée à 5 ans.
Mode de passation : Marché à procédure adaptée conclu suivant l'article L.2123-1 du code la commande publique.
Code NUTS : FRL05
Classification C.P.V: 90600000-3 – Services de propreté et d'hygiénisation en milieu urbain ou rural, et services connexes
Variantes : Non autorisées.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires ou conjoints
Délai minimum de validité des offres : 120 jours.
Modalités de financement : Fonds propres.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.
Unité monétaire utilisée : L'euro.
Date et heure limites de réception des offres : Le 06 octobre 2022 à 17h00
Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
« Ce marché est conforme au dispositif d'expérimentation DUME S et permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation »

Les justifications à produire sont celles prévues aux articles L.2141-1 et R.2143-3 à R.2143.4 du code de la commande publique. Le candidat devra en particulier fournir :

- Imprimé Cerfa DC1 joint,
- Imprimé Cerfa DC2 joint,

- **Attestation sur l'honneur** du candidat concernant les interdictions de soumissionner. (Déclaration jointe),

- Copie du ou des **jugements prononcés**, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).

- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.
- Liste des **principales prestations, objets du marché, réalisées au cours des trois dernières années**, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

N.B : Conformément à l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qu'ils ont déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

Valeur Technique : 60 % - Prix : 40 %

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Téléchargeable gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

Renseignements d'ordre administratif : Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique : Mairie de Brignoles Direction des Services Techniques et de l'Environnement -- avenue des martyrs de la résistance – 83170 Brignoles Référent : Monsieur Stéphane TORRI Tél : 06 86 37 80 02 ou 04 94 37 32 63 email : torris@brignoles.fr ou dste@brignoles.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon - 5 rue Jean Racine – 83 041 Toulon.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet): Art R 421-1 du code de justice administrative.
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 et suivants du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 14 septembre 2022.